

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 24 juillet 2018 à 18h32 en la salle du Conseil, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low et conformément au code municipal sont présents son honneur la mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice et Lucie Cousineau et messieurs les conseillers Luc Thivierge et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général, aussi présent, agit à titre de greffier.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2018 - 1**

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance extraordinaire à 18h32 après constatation du quorum.

**#214-07-2018**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2018 -2**

Séance extraordinaire du Conseil 24 juillet 2018

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Réception avis de convocation – séance extraordinaire ;
4. Documentation utile à la prise de décision ;
5. Départ de la directrice générale ;
6. Négociation avec le directeur général par intérim pour un contrat de directeur général ;
7. Registre pour le Conseil au bureau municipal ;
8. Impression du journal ;
9. Période de questions ;
10. Clôture et levée de la séance extraordinaire du 24 juillet ;
11. Levée de la séance extraordinaire du 24 juillet 2018 ;

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 24e jour du mois de juillet 2018.

**PROPOSÉ** par madame la conseillère, Joanne Mayer,  
**APPUYÉ** par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 juillet 2018 tel que transmis par le directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	x			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1	x			
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	x			
<b>Lucie Cousineau</b>	Siège # 3	x			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	x			

**Adoptée**

**RÉCEPTION AVIS DE CONVOCATION – SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE -3**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 24 juillet 2018 le 20 juillet entre 7h00 et 21h00 conformément au code municipal du Québec. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil.

Un avis public a aussi été publié.

---

**DOCUMENTATION UTILE À LA PRISE DE DÉCISION - 4**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur documentation pour la séance extraordinaire du 24 juillet 2018 le 21 juillet entre 18h00 et 24h00, par courriel, conformément à l'article 54 du *Projet de loi no 122 (2017, chapitre 13), Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.*

*Article 54 : « Toute documentation utile à la prise de décision est disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle. ».*

---

**#215-07-2018**

**DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - 5**

**ATTENDU QU'**il est dans le meilleur intérêt de la municipalité de Canton de Low et de madame Franceska Gnarowski, une employée, de régler à l'amiable la terminaison d'emploi de madame Franceska Gnarowski ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par madame la conseillère, Joanne Mayer,

**APPUYÉ** par madame la conseillère, Maureen Rice

**ET RÉSOLU** par les membres présents du conseil d'autoriser madame la mairesse, Carole Robert et le directeur général par intérim, monsieur Pierre Gagnon à signer pour et au nom de la municipalité de Canton de Low l'entente de terminaison d'emploi transaction et quittance impliquant madame Franceska Gnarowski, et d'autoriser le paiement à l'employée en question des sommes indiquées dans l'entente.

**QUE** le surplus libre soit affecté par cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	x			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1	x			
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	x			
<b>Lucie Cousineau</b>	Siège # 3	x			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	x			

**Adoptée**

---

**#216-07-2018**

**NÉGOCIATION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM  
POUR UN CONTRAT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL - 6**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil privilégie la stabilité et la continuité avec le personnel de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général, malgré une administration chancelante à son arrivée, a fait un très bon travail ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil désire négocier un contrat de travail de gré à gré avec le directeur général par intérim ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,  
**APPUYÉ** par madame la conseillère, Joanne Mayer

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, de mandater deux membres du comité d'administration soit les conseillères, madame Joanne Mayer et madame Maureen Rice à négocier un contrat de travail avec monsieur Pierre Gagnon pour le poste de directeur général de la municipalité de Canton de Low.

**ET** la Municipalité autorise le comité d'administration d'encourir des frais pour les expertises nécessaires aux négociations.

**D'autoriser** la mairesse, madame Carole Robert à signer pour et au nom de la municipalité de Canton de Low un contrat de travail avec monsieur Pierre Gagnon pour le poste de directeur général de la municipalité de Canton de Low.

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	x			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1	x			
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	x			
<b>Lucie Cousineau</b>	Siège # 3	x			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	x			

**Adoptée**

---

**#217-07-2018**

**REGISTRE POUR LE CONSEIL AU BUREAU MUNICIPAL – 7**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) s'applique aux membres du conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ne peuvent tenter d'agir ou d'omettre d'agir de façon à favoriser, dans l'exercice de ses fonctions, ses intérêts personnels ou d'une manière abusive, ceux de toute autre personne ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est interdit aux membres du Conseil de se prévaloir de sa fonction pour influencer ou tenter d'influencer la décision d'une autre personne de façon à favoriser ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ne peuvent utiliser des ressources de la municipalité à des fins personnelles ou à des fins autres que les activités liées à l'exercice de ses fonctions

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,  
**APPUYÉ** par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, de mandater le directeur général par intérim à établir un registre pour recenser les présences des membres du Conseil à l'Hôtel de Ville.

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	x			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1	x			
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	x			
<b>Lucie Cousineau</b>	Siège # 3	x			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	x			

**Adoptée**

---

**#218-07-2018**

**IMPRESSION DU JOURNAL - 8**

**ATTENDU QU'**il y a eu analyse **des propositions** relativement à la confection et à l'impression du journal municipal *Le Messenger* ;

**ATTENDU QUE** le journal municipal sera distribué à tous les résidents de la municipalité de Canton de Low ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par madame la conseillère, Lucie Cousineau,  
**APPUYÉ** par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, octroie le contrat au plus bas soumissionnaire, soit à l'imprimerie IMPRIMAK, le tout selon la proposition au montant de 1619.00 \$, taxes et frais postaux sont en sus. Le tout pour 1,300 copies (document de 14 pages couleur).

**QUE** le surplus libre soit affecté par cette dépense.

		Oui	Non	Abstention		Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	x				
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1	x				
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	x				
<b>Lucie Cousineau</b>	Siège # 3	x				
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	x				
	Siège # 5					
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	x				

**Adoptée**

---

## **PÉRIODE DE QUESTIONS - 9**

La période de questions a duré environ 5 minute(s).

---

**#219-07-2018**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2018 - 10**

**PROPOSÉ** par madame la conseillère, Joanne Mayer,

**APPUYÉ** par madame la conseillère, Maureen Rice

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal clôture la séance extraordinaire du 24 juillet à 18h58.

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	x			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1	x			
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	x			
<b>Lucie Cousineau</b>	Siège # 3	x			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	x			
	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	x			

**Adoptée**

---

### **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2018 - 11**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lèvent la séance extraordinaire du 24 juillet 2018.

---

Pierre Gagnon, oma  
Directeur général

---

Carole Robert  
Mairesse